



INFORMATIONS FINANCIERES

TOURNOIS REGIONAUX

SAISON 2022-2023

BILLARD BLACKBALL

SOMMAIRE

1 – COMPETITION REGIONALE	3
1.1 – Formalités pour le club organisateur	3
1.2 – Redistribution des droits d’engagements	3
1.3 – Participation au remboursement des frais des officiels	3
2 – DROITS D’ENGAGEMENT.....	4
2.1 – Engagements annuels	4
2.2 – Tournoi et championnat régional	4
2.3 – Coupe de la ligue par équipes	5
2.4 – Coupe de la ligue individuelle	
3 – DOTATIONS ET FORMATIONS	6
3.1 – Qualifications	6
3.2 – Groupe Régional Blackball (GRBB)	6
3.3- Certificat d’Animateur de Club	7
3.4- Formation d’arbitrage	7
ANNEXES DES PRIMES FINANCIERES	8-10

1 COMPETITION REGIONALE

1.1- Formalités pour le Club organisateur

Droits d'organisation : **1000 €** (encaissés après l'évènement)

Caution d'organisation et de déroulement : **500 €** (encaissée uniquement en cas de non respect des engagements de l'organisateur et sur décision de la commission de discipline de la LBARA).

Les 2 chèques sont libellés à l'ordre de la « LBARA » et adressés au responsable blackball de la Ligue.

Voir fiche contacts

Le chèque de caution est rendu à l'organisateur ou encaissé en cas de non-respect des engagements de l'organisateur envers la LBARA sur décision de la commission de discipline.

L'organisateur est tenu impérativement d'utiliser les billards mis à disposition.

1.2- Redistribution des droits d'engagement

Les primes sont versées **SUR PLACE** au joueur concerné pendant ou à la fin de la compétition.

Les joueurs concernés doivent signer le bordereau de remise de prime de la compétition.

Tous les compétiteurs qui seront en retard sur le podium se verront infliger une amende de 20% de leur prime.

Le détail des primes versées lors des compétitions régionales sont disponibles en Annexe.

Pour chacune des catégories les conditions sont les suivantes :

- 1 - Ne pas avoir subi de sanction, être muni d'une pièce d'identité. Pour les mineurs, venir avec son accompagnateur.
- 2 - Etre présent en tenue de compétition lors de la remise des trophées pour les 3 premiers.

Primes : voir Annexe des primes financières

1.3- Participation au remboursement des frais des officiels

A définir par l'organisateur en lien avec la CSR.

2 DROITS D'ENGAGEMENTS

2.1- Engagements annuels

Licence individuelle: Voir dispositions financières de la ligue.
Engagement annuel équipes : **70€**

	PART FFB	PART LIGUE	MONTANT TOTAL
Engagement annuel équipe	55 €	15 €	70 €

2.2- Tournoi et championnat régional

Tournoi individuel Mixte : **15 € par TR**

Tournoi Vétéran : **10 € par TR.**

Tournoi Féminin : **Gratuit** si inscrite également en mixte. **5€** dans le cas contraire.

Tournoi Jeunes : **Gratuit**

Championnat par Equipes DR1 : **60€ pour la saison** (caution de 50€ : encaissée uniquement en cas de forfait pendant la saison, hors cas de force majeure).

Tournoi de district : **Gratuit**

Championnat par Equipes DR2 : **Gratuit**

Les inscriptions se font avec un paiement en ligne via le site sécurisé :

www.helloasso.com

Voir le code sportif pour le remboursement des inscriptions.

Voir fiche contacts

Les chèques de caution seront rendus à l'organisateur ou encaissés en cas de non-respect des engagements de l'organisateur envers la LBARA sur décision de la commission de discipline.

L'organisateur est tenu impérativement d'utiliser les billards mis à disposition.

2.3- Coupe de la ligue par équipes

Seules les équipes déclarées à la F.F.B. peuvent participer à la Coupe de la Ligue par équipes.

Inscription : GRATUITE.

Primes : voir Annexe des primes financières

Les inscriptions se font avec un paiement en ligne via le site sécurisé :

www.helloasso.com

Voir le code sportif pour le remboursement des inscriptions.

2.3- Coupe de la ligue individuelle

Seuls les joueurs licenciés à la FFB peuvent s'inscrire.

Inscription : **15 €.**

Primes : voir Annexe des primes financières

Les inscriptions se font avec un paiement en ligne via le site sécurisé :

www.helloasso.com

Voir le code sportif pour le remboursement des inscriptions.

3. DOTATIONS ET FORMATIONS

3.1- Qualifications

Les championnats régionaux et de districts qualifient aux finales de ligue LBARA.

En fonction des résultats des finales régionales, les joueurs et joueuses les mieux classé(e)s accèdent aux finales des championnats de France.

- **Mixte** : Le champion de Ligue (ou son remplaçant) + 1 à 4 joueurs (voir code sportif national).
- **Vétéran** : Le champion de Ligue (ou son remplaçant) + 1 joueur éventuel (voir code sportif national).
- **Féminin** : La championne de Ligue (ou son remplaçant) + 1 joueuse éventuelle (voir code sportif national).
- **U15** : Le champion de Ligue (ou son remplaçant) + 1 joueur éventuel (voir code sportif national).
- **U18** : Le champion de Ligue (ou son remplaçant) + 1 joueur éventuel (voir code sportif national).
- **U23** : Le champion de Ligue (ou son remplaçant) + 1 joueur éventuel (voir code sportif national).
- **DR1** : L'équipe championne de Ligue (ou son remplaçant) + des équipes éventuelles (voir code sportif national).

En fonction du résultat de la coupe de la ligue :

- **Par équipe** : L'équipe éligible la mieux placée au classement (ou sa remplaçante) + des équipes éventuelles (voir prorata FFB) accèdent à la coupe de France.

3.2- Groupe Régional Blackball (GRBB)

3 week-ends de stage seront organisés (voir calendrier) pour des joueurs sélectionnés par l'ETR.

1er week-end : 16 joueurs parmi les premiers au classement de chaque catégorie.

2ème week-end : 10-12 joueurs parmi les premiers sélectionnés et les premiers au classement de chaque catégorie.

3ème week-end : 10-12 joueurs parmi les sélectionnés aux Championnats de France.

3.3- Certificat Fédéral d'Animateur de club

Des sessions de CFA seront organisées. Ouverts à tous les licenciés.
Participation de 30€.

3.4- Formation d'arbitrage

Des sessions de formation pratique seront organisées. La formation théorique se fait en ligne.

Ouverte à tous les licenciés.

ANNEXE DES PRIMES FINANCIERES.

Coupe de la Ligue Individuelle

Nb inscrits	Vainqueur	Finaliste	1/2 Fin.	1/4 de Fin.	1/8 de Fin.	1/16 de Fin.
136 et +	300	220	100	60	30	15

121-135	300	220	100	60	30
---------	-----	-----	-----	----	----

113-120	270	180	100	50	30
---------	-----	-----	-----	----	----

105-112	250	160	80	45	25
---------	-----	-----	----	----	----

97-104	230	150	80	45	20
--------	-----	-----	----	----	----

89-96	200	130	70	40	15
-------	-----	-----	----	----	----

81-88	160	110	60	30	15
-------	-----	-----	----	----	----

73-80	140	90	50	25	10
-------	-----	----	----	----	----

65-72	120	70	40	20	10
-------	-----	----	----	----	----

57-64	110	60	30	15
-------	-----	----	----	----

48-56	100	50	25	15
-------	-----	----	----	----

Coupe de la Ligue par équipes

Dotation pour les équipes DN3/DR1/DR2 qualifiées se rendant à la coupe de France : Forfait de 100 € par équipe.

Tournoi régional individuel mixte

Nb inscrits	Vainqueur	Finaliste	1/2 Fin.	1/4 de Fin.	1/8 de Fin.
121-128	300	220	100	60	30

113-120	270	180	100	50	30
---------	-----	-----	-----	----	----

105-112	250	160	80	45	25
---------	-----	-----	----	----	----

97-104	230	150	80	45	20
--------	-----	-----	----	----	----

89-96	200	130	70	40	15
-------	-----	-----	----	----	----

81-88	160	110	60	30	15
-------	-----	-----	----	----	----

73-80	140	90	50	25	10
-------	-----	----	----	----	----

65-72	120	70	40	20	10
-------	-----	----	----	----	----

57-64	110	60	30	15
-------	-----	----	----	----

48-56	100	50	25	15
-------	-----	----	----	----

Tournoi régional individuel Vétéran

Nb inscrits	Vainqueur	Finaliste	1/2 Fin.	1/4 de Fin.
29 à 32	70	40	20	10

25 à 28	60	30	20	10
---------	----	----	----	----

21 à 24	50	30	15
---------	----	----	----

16 à 20	50	25	10
---------	----	----	----

Championnats par équipes

1er	120
2ème	100
3ème	80
4ème	60
5ème	50
6ème	50
7ème	40

A noter que l'équipe DR1 la mieux classée au championnat bénéficie d'un forfait de défraiement de la LBARA de 200€ sous réserve d'acceptation de la qualification à la finale des championnats de France (voir dispositions financières de la ligue). Ce montant se substitue à la prime financière de ce tableau.

Ex : si l'équipe championne est une DN3, le tableau s'applique (120€ de primes), si la deuxième équipe est une DR1 mais refuse la qualification aux CDF, le tableau s'applique (100€), si la 3^{ème} équipe est une DR1 et accepte la qualification, le tableau se décale. La 3^{ème} équipe bénéficie du forfait de 200€ à la place des 80€. Les 80€ iront alors à la 4^{ème} équipe, 60€ pour la 5^{ème}, 50€ pour la 6^{ème}, et ainsi de suite jusqu'à la huitième place.